



VILLE DE  
LA TOUR-DE-PEILZ  
*Municipalité*

**PRÉAVIS MUNICIPAL N° 5/2012**

le 2 mai 2012

**Concerne :**

Dépenses imprévisibles et exceptionnelles

Au Conseil communal de  
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

**Objet du préavis**

Conformément à l'article 138 du règlement du Conseil communal, nous soumettons à votre approbation les dépenses supplémentaires que la Municipalité a engagées durant l'exercice 2011 :

Le 28 mars 2011	431.3116.00 "Achat matériel de signalisation" <u>Fr. 15'764.--</u> Remplacement des ampoules par des inserts LED à la signalisation lumineuse au carrefour de la Karma
Le 28 mars 2011	520.3112.00 "Achat mobilier et mat. d'enseignement" <u>Fr. 5'300.--</u> Remplacement d'un tableau noir
Le 18 avril 2011	170.3141.00 "Entretien des bâtiments (général)" <u>Fr. 11'000.--</u> Vestiaires du Inline hockey - Remplacement de l'installation de production d'eau chaude
Le 4 juillet 2011	153.3155.00 "Entretien des véhicules" (Sports et jeunesse) <u>Fr. 4'000.--</u> Entretien bus sports et jeunesse, diverses réparations non prévues au budget
Le 11 juillet 2011	706.3525.00 "Part. au réseau REVE" <u>Fr. 21'850.--</u> Dépenses supplémentaire UAPE Clin d'œil suite à l'augmentation du nombre de places qui passent de 42 à 60.



Le 15 août 2011	100.3012.00 "Salaires des aides" <u>Fr. 8'500.--</u> Indemnités pour les partis politiques pour leur engagement lors du dépouillement 1 <sup>er</sup> tour de l'élection communale 2011
Le 19 mars 2012	430.3155.00 "Entretien des véhicules" (Voirie) <u>Fr. 13'441.--</u> Plusieurs pannes importantes non prévue au budget concernant la balayeuse et le véhicule utilitaire AEBI TP 98
Le 19 mars 2012	440.3155.00 "Entretien des véhicules" (Parcs et jardins) <u>Fr. 3'175.--</u> Réparations non prévues au budget concernant le véhicule Mercedes double cabine (embrayage et système de refroidissement) et la Jeep Land Rover (boîte à vitesse)
Le 19 mars 2012	632.3156.00 "Entretien des bateaux" (Sauvetage) <u>Fr. 4'501.--</u> Changement de l'arbre de l'hélice et de la chaise de support du bateau "Doyen IV" pas prévu au budget

**TOTAL à la charge de l'exercice 2011 Fr. 87'531.--**

## **CONCLUSION**

En conclusion, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter la conclusion suivante :

Le Conseil communal de La Tour-de-Peilz,

- vu le préavis municipal N° 5/2012,
- ouï le rapport de la Commission de gestion,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### **décide :**

- d'accepter les dépenses imprévisibles et exceptionnelles engagées par la Municipalité, dans le cadre de ses compétences, lors de l'exercice 2011, pour un montant total de Fr. 87'531.--.

**AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ**  
Le syndic :                      Le secrétaire :

Lyonel Kaufmann

Pierre-A. Dupertuis

Délégué municipal : Municipalité in corpore

Adopté par la Municipalité le 2 avril 2012

